

VERSION LATINE ET COURT THÈME

ÉPREUVE D'OPTION ÉCRITE

Florian BARRIERE - Benjamin GOLDLUST

Coefficient : 3 ; durée : 5 heures

S'agissant aussi bien du nombre des candidats ayant composé (201) que de la moyenne de l'épreuve (10) et de l'écart des notes (allant de 0,5 à 20), l'épreuve d'option latin manifeste, cette année, une parfaite continuité, ce dont le jury n'a pu que se féliciter.

I. Version latine

La version choisie pour les spécialistes de Lettres Classiques, cette année, était un extrait de la *Vie de Domitien* de Suétone, dans lequel l'assassinat de l'empereur est raconté par l'historien. Après plusieurs sessions au cours desquelles le sujet proposé aux optionnaires était un texte poétique, c'est de la prose qui a donc été soumise à la sagacité des candidats. Profitons-en pour rappeler que l'alternance entre prose et poésie n'a rien d'automatique et que le jury se réserve le droit de choisir, dans l'un ou l'autre répertoire, des sujets pour les spécialistes de Lettres Classiques. Le texte de Suétone, sans être d'une difficulté particulièrement prononcée, a régulièrement donné matière à ferrailler avec le latin et le jury se félicite de voir que des candidats, en nombre tout à fait honorable, se sont sortis, parfois même brillamment, de cette épreuve.

Avant d'en venir au détail du texte, le jury souhaite renouveler quelques conseils généraux. Matériellement tout d'abord, il convient d'aérer le plus possible les copies, en sautant systématiquement des lignes et en écrivant de la façon la plus lisible possible. Du point de vue la langue, le jury souhaite rappeler que les fautes de français, orthographiques, lexicales ou syntaxiques, sont sanctionnées : l'exercice de version est l'occasion de voir la valeur des latinistes à travers leur capacité à rendre en langue française un texte latin. Sans doute un temps plus important devrait-il être consacré à la relecture de la version pour éviter certaines incorrections que le jury a pu rencontrer. Cette relecture serait sans nul doute l'occasion de

rendre certains candidats plus attentifs à la cohérence du texte. Pour n'en prendre qu'un exemple, le jury a ainsi été surpris de lire que le cadavre de Domitien, transporté dans un cercueil comme Suétone le raconte à la fin du texte, a pu être inhumé, tandis que ses cendres sont, par la suite, apportées au temple des Flaviens. Enfin, il convient de rappeler que les noms propres latins n'ont pas vocation à être francisés, dès lors qu'il n'est pas question d'un personnage célèbre dont le nom traduit a été consacré par l'usage (*Vergilius* ne se traduira Virgile que lorsque le nom désigne le poète mantouan).

Éléments de commentaire grammatical sur le texte

Cunctantibus conspiratis, quanto et quo modo, id est lauante mense an cenante, adgrederentur, Stephanus, Domitillae procurator et tunc interceptarum pecuniarum reus, consilium operamque obtulit.

Les premières lignes évoquent l'hésitation des conjurés (*cunctantibus* venant de *cunctor*, et non de *cunctus* comme le jury l'a lu à plusieurs reprises). Il fallait ici reconnaître un ablatif absolu, en début de phrase, tournure somme toute commune en prose, puis comprendre que *cunctantibus* introduisait une proposition interrogative indirecte *quanto et quo modo... adgrederentur*. *Lauantem* et *cenantem* devaient être rattachés à un accusatif sous-entendu et désignant Domitien. La suite de la phrase présentait essentiellement des difficultés lexicales et supposait que les candidats sachent s'affranchir d'une traduction littérale qui pouvait devenir incompréhensible (« accusé de l'argent intercepté »), ce que nombre d'entre eux a su faire en proposant des traductions tout à fait adaptées (« alors accusé d'avoir détourné des fonds »). Il fallait enfin être précis au moment de traduire *consilium* qui désignait, ici, le « plan » proposé par Stephanus aux autres conjurés.

Ac sinisteriore brachio uelut aegro lanis fascisque per aliquot dies ad auertendam suspicionem obuoluto, sub ipsam horam dolonem interiecit ;

L'ablatif absolu en tête de phrase (*brachio... obuoluto*) a le plus souvent bien été identifié. Il n'en est pas de même pour le sens de *sinisteriore* dont le comparatif a déstabilisé des candidats qui ignoraient l'existence de cette locution latine pour désigner le bras gauche et non « le plus à gauche » ou même « trop sinistre ». Il fallait se garder de traduire *aegro* de façon trop ambiguë : l'adjectif, introduit par *uelut*, qualifiait seulement le bras et non l'état de santé de Stephanus. Le jury a été heureux de voir que l'emploi de l'adjectif verbal *ad auertendam suspicionem* n'a que très rarement posé problème aux candidats, si bien que la plus grande

difficulté à la fin de ce segment a plutôt résidé dans le rendu de l'expression *sub ipsam horam* (« le moment venu », « juste au moment voulu »).

professusque conpirationis indicium et ob hoc admissus legenti traditum a se libellum et attonito suffodit inguina.

Ce segment a créé de nombreuses difficultés aux candidats. Il est vrai que l'expression *professus conpirationis indicium* était malaisée à rendre en français (littéralement « comme il déclarait ce qui annonçait une conspiration ») et le jury a accepté diverses propositions qui ne faussaient pas le sens du texte. Mais les principaux écueils rencontrés par les candidats ont été d'ordre syntaxique. De nombreux candidats n'ont pas vu que le réfléchi *se* ne pouvait renvoyer qu'à Stephanus, ce qui compromettait souvent le sens d'une large part de la proposition. De même, le participe *legenti*, même dans de bonnes versions, a été assez rarement rapporté à Domitien et compris comme un datif. Enfin, la forme *attonito*, coordonnée à *legenti* a trop souvent été traduite de façon si maladroite (« il lui transperça le bas ventre avec surprise ») qu'il était impossible pour le jury de savoir si le candidat en avait compris la syntaxe.

Saucium ac repugnantem adorti Clodianus cornicularius et Maximus Partheni libertus et Satur decurio cubiculariorum et quidam e gladiatorio ludo uulneribus septem contrucidarunt.

Si, le plus souvent, les accusatifs *saucium* et *repugnantem* ont bien été rattachés à Domitien, le participe *adorti* a dérouté plus d'un candidat. Il fallait bien le rapporter à l'ensemble des sujets de la proposition, *Clodianus*, *Maximus*, *Satur* et *quidam*. Ce dernier terme devait d'ailleurs être entendu comme un pluriel, ce que supposait la logique interne du texte puisque Domitien se trouvait ensuite accablé de sept coups, *uulneribus septem*.

Puer, qui curae Larum cubiculi ex consuetudine assistens interfuit caedi, hoc amplius narrabat, iussum se a Domitiano ad primum statim uulnus pugionem puluino subditum porrigere ac ministros uocare, neque ad caput quidquam excepto capulo, et praeterea clausa omnia repperisse ;

Suétone en arrive alors au récit d'un témoin, un esclave (*puer*) et non un enfant comme le jury l'a parfois lu. La séquence *curae Larum cubiculi* a souvent fait difficulté. Il fallait bien interpréter *curae* comme un datif, tandis que *Larum* et *cubiculi* sont deux génitifs (« pour le soin des Lares de la chambre »). La plupart des candidats ont bien compris que *hoc* annonçait les propositions infinitives *iussum se... neque... repperisse*. Dans les propositions infinitives, il fallait bien retrouver, dans la première proposition, la cohérence du groupe prépositionnel *ad*

primum uulnus (« dès le premier coup »), mais la principale difficulté résidait dans la seconde proposition infinitive. *Quidquam* (nié) n'a, en effet, pas toujours été compris comme le régime de *repperisse* ; *ad caput* renvoyait à la tête du lit, et non à celle de Domitien ; *excepto capulo*, enfin, a très rarement été bien traduit par les candidats qui n'ont pas compris que l'expression renvoyait au manche du poignard caché par Domitien sous son oreiller (*pugionem puluino subitum*) et dont on ne trouvait alors que le manche, parce que les conjurés s'étaient assurés de priver Domitien de toute arme.

atque illum interim arrepto deductoque ad terram Stephano colluctatum diu, dum modo ferrum extorquere, modo quamquam laniatis digitis oculos effodere conatur.

Illum renvoyait à Domitien, en train de lutter (*colluctatum*) contre Stephanus, auquel il fallait rattacher les participes *arrepto* et *deducto* sans oublier de rendre compte de leur valeur d'antériorité. *Dum* a donné lieu à de nombreuses imprécisions de traduction (« jusqu'à ce que », « pourvu que ») : il fallait identifier ici l'usage de *dum* avec le présent de l'indicatif pour décrire le contexte d'une action dans le passé, ce que pouvait rendre de façon très appropriée le gérondif français « en essayant ». Le balancement *modo... modo...* a été identifié par nombre de candidats. En revanche, le jury a été surpris de voir que la construction *quamquam laniatis*, dans laquelle *quamquam* porte uniquement sur un adjectif ou un participe, n'avait pas été reconnue dans la majorité des copies.

Occisus est XIII. Kal. Octob. anno aetatis quadragesimo quinto, imperii quinto decimo.

La date (et parfois l'usage de chiffres romains) a mis en difficulté quelques candidats : le jury attendait une traduction proche du latin (« le quatorzième jour avant les calendes d'octobre ») et non des tentatives de reconstitution, souvent hasardeuse, de la date (le 14, le 17 ou encore le 18 septembre). Le jury profite de l'occasion pour rappeler que des annexes utiles se trouvent à la fin du dictionnaire Gaffiot dans sa plus récente édition et que le calendrier romain y est notamment présenté (p. 1753 sq.). Le parallélisme de construction des deux génitifs *aetatis... imperii* tous deux compléments du nom *anno* n'a pas été un problème pour la plupart des candidats. En revanche, les adjectifs ordinaux ont été la cause des erreurs les plus fréquentes dans cette phrase : *quadragesimo quinto* renvoyait à la quarante-cinquième année de Domitien, âgé donc de quarante-quatre ans, de même que *imperii quinto decimo* faisait référence à la quinzième année de son règne et non à ses quinze ans de règne.

Cadaver eius populari sandapila per uespillones exportatum Phyllis nutrix in suburbano suo Latina uia funeravit, sed reliquias templo Flauiae gentis clam intulit.

Le texte s'achevait par l'évocation des funérailles de Domitien, à l'écart de Rome, assurées par sa nourrice. *Populari*, ablatif régulier d'un adjectif de la deuxième classe, a parfois été rapporté à *eius* et non à *sandapila*. Il s'agit là de la principale erreur syntaxique de la première proposition que le jury a rencontrée dans les copies, si l'on excepte de rares cas où *cadaver* n'a pas été compris comme le complément d'objet du verbe *funeravit*. Les écueils lexicaux étaient, en revanche, plus nombreux et concernaient surtout les termes *populari* (souvent traduit, à tort, par « populaire »), *suburbano suo* (« dans sa banlieue ») ou encore *funeravit* (« inhuma » alors qu'on évoque ensuite le déplacement des *reliquias*). Le jury a, en revanche, fait preuve de souplesse pour la traduction de *sandapila* (cercueil, bière) ou encore de *uespillones* (croque-morts, fossoyeurs). Nous avons été surpris de retrouver à plusieurs reprises le complément de lieu *uia Latina* traduit par « à la façon des Latins ». La dernière proposition a, dans l'ensemble, été bien comprise, à l'exception de rares copies dans lesquelles *gentis* n'a pas été compris comme le complément du nom de *templo* mais de *reliquias*.

D'une manière générale, les difficultés du texte, très localisées, ont permis à la plupart des candidats de ne pas perdre le fil du récit et le jury ne déplore qu'un nombre assez réduit de copies où le texte dans son ensemble n'a pas été compris. Les quelques remarques qui précèdent ne doivent pas faire oublier la réelle satisfaction qui a été celle du jury à la lecture de plusieurs versions très réussies qui sont l'œuvre de latinistes capables à la fois d'une compréhension fine de la langue et d'une restitution élégante du texte en français.

II. Court thème

L'extrait du *Discours de la Méthode* retenu cette année pour l'épreuve de court thème n'a pas particulièrement déstabilisé les candidats. Il est vrai que la langue de Descartes ne présente pas, dans ce petit texte, de difficultés avérées de compréhension, comme c'est parfois le cas dans la langue classique, à laquelle certains candidats sont moins habitués. Ce court thème permettait, comme c'est son rôle, de vérifier la connaissance d'un certain nombre de principes fondamentaux de la syntaxe latine mais aussi – et peut-être même avant tout – de la morphologie. Or force est de constater que, cette année à nouveau, c'est surtout pour la morphologie que le bât blesse ! Un très grand nombre de copies, qui sont parfois correctes,

voire bonnes, par ailleurs, du point de vue de la syntaxe, comportent un ou plusieurs gros barbarismes. Le jury consent bien à faire une distinction, s'agissant des barbarismes, entre, d'une part, les fautes d'orthographe et, d'autre part, les formes agrammaticales et inexistantes, mais ce sont bien ces dernières qui sont les plus nombreuses. Cette année, on déplore notamment un nombre très important de fautes sur la déclinaison de *omnis* (notamment au génitif féminin pluriel...), sur la conjugaison de *facio* et de ses composés, ainsi que sur la conjugaison du semi-déponent *soleo* qui, intransitif, ne saurait être utilisé au passif ! À cela s'ajoutent, plus généralement, les problèmes liés à l'utilisation de la mauvaise déclinaison pour un nom ou un adjectif : par exemple, l'adjectif de la première classe *clarus* a plus d'une fois été décliné sur le modèle des adjectifs de la deuxième classe, type *fortis*... Les candidats doivent absolument, en cas de doute, s'assurer de cela dans le dictionnaire.

Heureusement, ces bien trop nombreuses erreurs morphologiques ne sont malgré tout pas systématiques et nous avons eu, comme chaque année, le plaisir réel de lire un nombre fort honorable de thèmes tout à fait bons, voire excellents – l'un, en particulier, absolument remarquable à ce niveau d'études, où nous n'avons pas eu grand-chose à dire, couplé malheureusement à une version un peu décevante, ce qui, du reste, confirme une fois de plus qu'il n'y a aucune corrélation entre le résultat obtenu en version et résultat obtenu en thème et surtout que le thème n'est pas plus à craindre que la version.

Venons-en à présent au détail du texte. Le premier segment de phrase était assez simple : pour traduire « nourrir », le jury attendait l'emploi du sens figuré de *alo* (ou d'un synonyme dont l'emploi est classique), ainsi que de l'expression *a puero* ou *a pueritia* (à défaut d'une subordonnée temporelle, évidemment possible) pour rendre simplement « dès mon enfance ». Pour rendre « lettres », qui se traduisait tout simplement par *litterae*, l'emploi de *humanitates*, non classique, a été légèrement sanctionné. Le segment suivant était plus syntaxique. Pour traduire « on me persuadait », le jury attendait soit le passif impersonnel, soit une périphrase du type *persuasum erat*, soit l'expression d'un sujet suppléé (par exemple *magistri persuadebant*...). Nous avons en revanche sanctionné l'emploi de la troisième personne du pluriel sans sujet exprimé, qui ne peut avoir cours vu le sens du verbe utilisé ici. L'emploi du verbe *persuadere* imposait le recours à la proposition infinitive car *persuadere* suivi de *ut* + subjonctif signifie « persuader de », avec un sens exhortatif qui ne correspond pas au sens du texte. Du point de vue du lexique, le jury a, comme souvent, été souple pour ce qui est de la traduction du verbe « acquérir » (pour lequel nous avons notamment accepté *acquirere*, *impetrare*, *adipisci* ...), du substantif « connaissance » (*scientia*, *doctrina*,

intellegentia/intelligentia...) et des adjectifs « claire et assurée » (*dilucidus, clarus*, mais *lucidus* est poétique ou non classique ; *exploratus, firmus* ...). Dans la séquence « de tout ce qui est utile à la vie », le jury attendait, pour rendre « tout », le recours à la périphrase *omnium rerum* au génitif car – du moins, en latin normatif de thème latin – *omnis*, au génitif singulier, signifie « de chacun » et *omnium* est le génitif de *omnes* (et non de *omnia*) et veut dire « de tous » et non « de toutes choses ». La traduction de « ce qui est utile » pouvait donner lieu soit à une traduction mot à mot avec une relative, soit à l'emploi direct de l'adjectif *utilis ad* + accusatif ou suivi du datif, étant entendu que l'emploi du verbe *prodesse* suivi du datif était lui aussi tout à fait possible. Dans la séquence « j'avais un extrême désir de les apprendre », le jury a déploré la confusion assez fréquente des verbes *docere* et *discere* et l'omission, dans maintes copies, du COD « les » qui pouvait, dans certains cas, conduire à une construction absolue, ce qu'il convient absolument d'éviter en thème (sauf avec les quelques verbes transitifs qui précisément admettent la construction absolue, comme *ago* par exemple). Pour la traduction de la séquence « j'avais un extrême désir ... », le jury a été souple et a notamment accepté, entre autres possibilités, le recours soit à un adverbe au superlatif (type *libentissime*) couplé au verbe *discere*, soit à un verbe de souhait (*cupio / opto*) avec un adverbe au bon degré. En revanche, le substantif *libido* était un faux-sens caractérisé.

Le début de la phrase suivante, débutant par « mais », a conduit à la faute les candidats qui ne se sont pas souvenus que *tamen* doit toujours être placé en deuxième position dans la phrase et que l'emploi de la conjonction de coordination *sed* n'est possible qu'après une négation (sauf si la négation porte sur un mot isolé). Les candidats ont généralement bien construit la subordonnée circonstancielle de temps « sitôt que ... », en utilisant *simul ac/atque* ou *statim ut*, mais beaucoup d'erreurs de temps ont été commises pour traduire « j'eus achevé » : rappelons que c'est le parfait latin qui traduit le passé antérieur français. Dans le détail, pour traduire « cours », le jury attendait *cursus*, et certainement pas *orbis* ; il était incorrect, pour rendre « tout », d'utiliser *omnis* (qui signifie « chaque » au singulier), auquel il fallait privilégier *totus*, et il convenait de bien veiller à rendre tous les mots, y compris le démonstratif « ce », qui a souvent été omis.

La séquence « au bout duquel on a coutume d'être reçu au rang des doctes » a parfois donné lieu à une simplification excessive revenant à un contournement de la difficulté ; pourtant, le strict mot à mot était, à la rigueur, (presque...) possible, étant entendu qu'une traduction par un ablatif absolu, du type *quo perfecto*, où *quo* renvoie à *cursus*, était, par exemple, beaucoup plus satisfaisante. Pour rendre « on a coutume », on pouvait songer à *mos est* + infinitif ou à

mos est ut + subjonctif, mais aussi au verbe *solere* (*alumni solent / solemus*) suivi d'un infinitif (à condition de ne pas l'utiliser au passif !) ou tout simplement à un adverbe du type de *plerumque*. L'expression « au rang de ... » pouvait être aisément rendue par *in numero* ou *in ordine* + génitif (*doctorum* ou *doctorum/sapientium hominum*). Enfin, les possibilités étaient très nombreuses pour rendre « je changeai entièrement d'opinion » car les candidats avaient l'embarras du choix entre les expressions *de sententia deducere, deiicere, depellere, deterrere, desistere, decedere* etc..., qu'il suffisait de coupler à un adverbe d'intensité (*omnino*, par exemple, ou tout autre synonyme classique).

On conclura ce rapport en invitant, une fois encore, les candidats à soigner davantage la graphie et à sauter des lignes systématiquement, ce qu'ils sont loin de faire tous. Le jury se félicite cependant de constater que le niveau reste honorable en thème et que les meilleures copies sont vraiment bonnes et manifestent une très bonne préparation à l'épreuve, au-delà des gros problèmes de morphologie qui, pour être récurrents, sont heureusement localisés.